

# Principium

Mensuel de Feprabel (Ne paraît pas en août)

Loi Twin Peaks II :  
trois nouveaux arrêtés  
royaux publiés - P.20



Planification financière :  
une nouvelle activité  
réglementée et un  
nouveau statut - P.28



Principium N°7  
Juillet-Août 2014

**FEPRABEL**

Fédération des Courtiers en assurances  
& Intermédiaires financiers de Belgique

Bureau de dépôt : Bruxelles X - P301128

## UN CONTRAT SOCIAL PERFORMANT ET FIABLE

Commission de réforme des pensions 2020-2040

Propositions de la Commission de réforme des  
pensions 2020-2040 pour une réforme structurelle  
des régimes de pension

## RÉFORME DES PENSIONS

P.12

.be



**AXA A4**  
**PREMIERE PARTIE**  
**MAGAZINE**

## Sommaire - Juillet-Août 2014

### RÉDACTION :

- Rédacteur en chef :  
Patrick CAUVVERT
- Rédacteur en chef adjoint :  
Ivan HALLEZ
- Secrétaire de rédaction :  
Fleur JASOIGNE - fleur@feprabel.be
- Comité de rédaction :  
Denis GOUZEE  
Luc WAUTERS  
Pierre HENS  
Jean DEVILLE  
Emmanuel DE HARLEZ  
Florence BILLE  
Valéry LAMOTTE  
Pascal LASSERRE  
Olivier RUYSSSEN
- Annonceurs :  
Allianz, Axa
- Couverture :  
Sabine GANTOIS
- Photographe :  
Pierre HENS

### PUBLICITÉ & PRODUCTION GRAPHIQUE :

Sabine GANTOIS - sabine@feprabel.be

### ILLUSTRATION :

Chris LAMQUET

### IMPRESSION :

Imprimerie DEREUME  
1, Rue Golden Hopestraat  
1620 Drogenbos

### EXPERT GRAPHIQUE :

James HUGHES - james.hughes@skynet.be

### ÉDITEUR RESPONSABLE :

Patrick CAUVVERT  
40, Avenue Albert Elisabeth  
1200 Bruxelles

### Principium vous présente ce mois :

- P.5 Éditorial
- P.6 En Bref

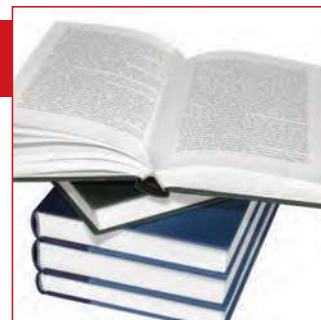
### Informations

- P.4 Coin lecture
- P.8 Législation : L'inscription à la FSMA est personnelle
- P.10 Questions de Principium : Jacques BOULET, Expert Pension et Longévité et Expert Commission 2020-2040
- P.12 Réforme des pensions : Pour un nouveau contrat social
- P.14 Réforme des pensions : Pourquoi faut-il réformer les pensions ?
- P.15 Réforme des pensions : Le point de vue d'Assuralia
- P.16 Quels réseaux de distribution en assurance dans le futur ?
- P.19 Focus à l'international
- P.20 Loi Twin Peaks II - La suite : trois nouveaux arrêtés royaux publiés
- P.24 Innovation digitale : Allianz passe à la conduite automobile connectée
- P.26 Risk management : Les quatre piliers de la sagesse : le financement des risques (1<sup>e</sup> partie)
- P.28 Planification financière : une nouvelle activité réglementée et un nouveau statut
- P.30 Brocom renforce la campagne 2014
- P.32 Nouvelle gamme de produits d'épargne-pension : Pension Plan
- P.34 Droit social : Allocations familiales : un job d'étudiant pendant les vacances (Les règles sont claires)
- P.35 Assistance : 14<sup>e</sup> baromètre des vacances
- P.36 Sécurité routière : Hausse du nombre d'accidents au 1<sup>er</sup> trimestre 2014
- P.39 Photo numérique : Les animaux sauvages
- P.41 Webzone : Un app' mobile pour déclarer les sinistres
- P.46 Productivité & informatique : À quoi faire attention lors de la création de votre site web ?

### Divers

- P.42 Assurances dans les médias
- P.44 FEPRABEL y était pour vous représenter
- P.47 Renseignements FEPRABEL/Principium





# Sélection de nouveaux manuels



Plus d'info ? [www.kluwer.be](http://www.kluwer.be)

## La TVA à l'usage des avocats

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) s'applique aux prestations d'avocats. L'assujettissement ordinaire à la TVA entraîne un bouleversement majeur dans l'exercice de leur pratique professionnelle. Sans prétendre à l'exhaustivité, cet ouvrage a pour objectif de familiariser le lecteur avec tous les mécanismes de la taxe.

ISBN : 978-9-04656-875-0

Nombre de pages : 401

Année édition : 2014

Prix : 95 €

Auteurs : H. Bartholomeeusen, N. Themelin



Plus d'info ? [www.anthemis.be](http://www.anthemis.be)

## Les obligations contractuelles en pratique

Dans cet ouvrage, des spécialistes reconnus répondent à dix questions choisies qui abordent différents thèmes, secteurs d'application et modalités de mise en œuvre du droit des obligations afin d'aider les civilistes dans leur pratique quotidienne.

ISBN : 978-2-87455-676-0

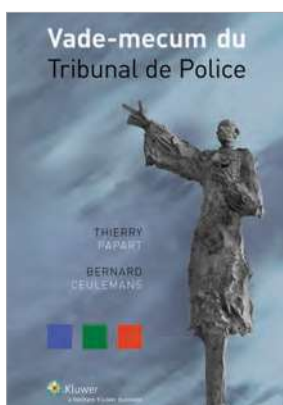
Nombre de pages : 185

Format : 17x24

Année édition : 2013

Prix : 72 €

Auteurs : Alexandre Cruquenaire, Dimitri de Sart, Frédéric Dechamps, Bruno Dessart, Marie Dupont, Paul Alain Foriers, Jean-François Germain, François Glansdorff, Jean-Sébastien Lenaerts, Laura Vancaelefont, Christophe Verdure  
Sous la coordination de: Marie Dupont, François Glansdorff, Erik Van den Haute



Plus d'info ? [www.kluwer.be](http://www.kluwer.be)

## Vade-mecum du Tribunal de Police

La matière relevant de la compétence du tribunal de police évolue tellement vite que le praticien a parfois quelques difficultés à s'y retrouver. Une quatrième édition du Vade-mecum du tribunal de police était d'autant plus nécessaire pour mettre à jour et compléter le contenu des précédentes.

ISBN : 978-9-04655-623-8

Nombre de pages : 1060

Année édition : 2014

Prix : 199,39 €

Auteurs : Thierry Papart et Bernard Ceulemans

# À s'informer de tout, on ne sait jamais rien\*



## Les deux priorités du gouvernement devraient être l'emploi et les pensions

Alors il faut abroger Twin Peaks, car ce projet est destructeur d'emploi, sauf pour les fonctionnaires contrôleurs de la FSMA, et ce ne sont pas 100 nouveaux postes qui vont compenser la perte d'emploi dans le secteur de l'assurance. À moins que le recrutement ne soit pas fini. Attention cela a un coût : la FSMA fixe son cadre et en réclame la dîme au secteur.

Les pensions privées sont indispensables à l'équilibre des pensions dans le futur, or que font nos gouvernants ? Ils mettent des entraves à leur commercialisation en imposant des mesures trop draconiennes et disproportionnées pour la vente de produits simples, sûrs et garantis tout en mettant une pression sur les rémunérations des courtiers. Tout travail mérite salaire, le gouvernement devrait subsidier les intermédiaires qui vendent des produits pensions par des crédits d'impôt ou une défiscalisation des commissions.

Pour ce qui est des autres mesures, je vous invite à prendre connaissance du point de vue d'Assuralia (en p. 15) qui complète le rapport de la Commission pour la réforme des pensions avec ses propres propositions, à diffuser dans le monde politique sans modération !

## Quand le monde académique juge Twin Peaks II

La Mifidisation de l'assurance n'a pas fini de faire couler beaucoup d'encre, et je ne parle pas des tonnes de papiers

ou formulaires en ligne à remplir, mais des avis académiques des autorités belges en droit des assurances.

Dans le dernier numéro du Forum de l'assurance de juin 2014 (Editions Anthemis), d'éminents spécialistes en droit des assurances se sont penchés sur le berceau et leur avis est unanime : « le législateur belge, en voulant tout prévoir, a fait sans doute un ouvrage inutile ».

Je vous suggère de lire attentivement ce numéro spécial, les critiques qui en ressortent valent mieux que tout discours de Fédérations professionnelles concernées, car objectives, totalement dénuées de parti pris et sans intérêt à défendre.

## Illusions

Citons : Jean Luc FAGNART : « Le régime instauré par les lois nouvelles se caractérise par un contrôle vexatoire des entreprises d'assurances et par une infantilisation intrusive des assurés ». « Le trompe-l'œil est une peinture qui, à distance, donne l'illusion de la réalité. La loi du 30 juillet 2013 donne l'illusion d'une belle protection des consommateurs d'assurances. »

## Sécurité juridique oubliée

Christophe VERDURE : « La FSMA pourrait également préciser quels documents doivent être conservés, alourdissant encore davantage une gestion administrative, pourtant déjà exsangue ».

À ce stade, une seule certitude : « la sécurité juridique semble avoir malheureusement été oubliée ».

## Trop d'infos tue l'Info

Fleur LONGFILS et Ingrid OLESKY : « On songe notamment à un manque d'efficacité de l'information. Cette efficacité ne se mesure pas à son volume. L'accumulation de l'information écrite engendrée par ces nouvelles règles tue l'information véritable et, partant, n'informe plus le client potentiel ou existant ».

## Déséquilibre et injustice

À propos du Mystery shoppers : Jean-Pierre BUYLE et Laurent CLOQUET : « En établissant de tels documents (rapports de Mystery shoppers) au contenu forcément subjectif, l'Autorité n'est-elle pas à la fois juge et partie ? N'y a-t-il pas atteinte fondamentale aux droits objectifs des justiciables ? ».

## Rubrique à brac ?

Et Claude DEVOET : « Au total, les règles existantes en matière d'information étaient déjà faites de bric et de broc. Si on y ajoute les règles nouvelles MiFID, on obtient un véritable bric-à-brac ».

« L'avenir jugera de la solidité et de l'utilité de cette avalanche réglementaire dans le domaine de l'assurance. Et de son coût... ».

## Twin Peaks : K.O. à l'unanimité !

Bref le monde scientifique est unanime pour condamner ces textes, ce qui renforce très clairement FEPRABEL dans sa conviction qu'il était indispensable d'entamer des actions en justice contre cette Loi et ces arrêtés. Espérons que les juges seront sensibles à tous ces arguments.

Patrick CAUWERT